

Mairie de LAZER



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

2022/055

Prescription de la Modification n°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

2022/056

Avenant n° 2 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité pour les autorisations d'urbanisme et les actes de la commande publique

2022/057

Signature de la Convention Territoriale Globale avec les CAF 04-05 et 26

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de leur publication